

Travail intérimaire

2002/0072(COD) - 04/10/2004

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur un projet de directive portant sur les conditions de travail des travailleurs intérimaires. Les travaux ont porté essentiellement sur la question non encore résolue de l'égalité des salaires et des conditions de travail des travailleurs intérimaires. Il a été reconnu que des efforts supplémentaires seraient nécessaires pour permettre au Conseil de parvenir à un compromis acceptable pour toutes les délégations; dans ce contexte, la Présidence néerlandaise de l'Union s'est engagée à poursuivre sa réflexion. Le dernier débat du Conseil sur cette proposition a eu lieu le 2 juin 2003.